



LA DIRECTION DE L'ENFANCE RECRUTE

UN AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F) (Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture, catégorie C)

L'auxiliaire de puériculture accueille et prend soin des enfants qui lui sont confiés. Elle répond à leurs besoins et crée autour d'eux un environnement stable, sécurisant et bienveillant. Elle exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire à laquelle elle appartient, dans le respect de sa hiérarchie et en adéquation avec le projet d'établissement.

Activités principales :

- Accueillir les familles au quotidien et participer, au sein de l'équipe, au soutien à la parentalité ;
- Apporter tous les soins nécessaires à l'enfant durant la journée et organiser les temps de repas, sommeil, activités ;
- Mettre en place les activités d'éveil adaptées aux besoins des enfants, participer à l'aménagement de l'espace, aider à la socialisation des enfants en posant des limites et des repères ;
- Observer les enfants, pour la mise en place d'un accueil individualisé au sein du collectif ;
- Participer au travail d'équipe (transmissions entre collègues, participation aux réflexions collectives, aux réunions...).

Environnement professionnel :

Soucieuse de maintenir une qualité de service et le professionnalisme de ses équipes, la ville de Saint-Germain-en-Laye vous permettra de bénéficier de formations variées, et de participer aux journées pédagogiques (2 par an) autour de thématiques d'actualité (neurosciences...).

Vous pourrez également bénéficier d'un accompagnement à la préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

Profil :

Doté du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture, vous avez de bonnes connaissances des soins pédiatriques de base. Vos qualités relationnelles vous permettent d'intégrer rapidement une équipe.

Rémunération et modalité de recrutement :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement aux transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :
Monsieur le Maire

recrutementap@saintgermainenlaye.fr